

Belgique s'est séparée des Pays-Bas les évêques belges ont toute latitude de faire connaître les bulles pontificales et d'en exiger l'application dans leurs diocèses. Une circulaire de décembre 1837 rappelle « que les associations de franc-maçons qui existent dans nos diocèses sous quelque dénomination que ce soit tombent sous les défenses expresses et les condamnations portées par le Souverain Pontife. D'où il résulte qu'il est rigoureusement défendu d'y prendre part ou de les favoriser d'une manière quelconque et ceux qui le font sont indignes de recevoir l'absolution ». Elle est imprimée en 1838 par le *Journal de Luxembourg* (N° du 13 janvier 1838) qui la fait suivre d'appréciations émanant soi-disant de lecteurs de cette feuille.¹⁾

En février 1842 le gouverneur de la Fontaine y fait allusion en écrivant au chancelier Blochhausen (qui n'est pas maçon) : « N'avons-nous pas vu l'épiscopat belge jeter la désunion dans un grand nombre de familles par des édits contre les francs-maçons fondés sur des brefs depuis 1816 mais dont le roi Guillaume n'avait jamais autorisé la publication ».²⁾ Les commentaires du *Journal* et la déclaration du gouverneur montrent que la tension entre le pouvoir ecclésiastique et le mouvement maçonnique ne date pas du jour de l'installation de Laurent quoique le conseil de gouvernement tende à le faire croire dans la suite. L'année fatidique n'est pas 1842 mais 1830, celle qui a vu le succès de l'insurrection à Bruxelles. Dès le début la révolution belge a été flétrie par les libéraux orangistes comme une offensive de l'« obscurantisme ». Le *Journal de Luxembourg*, dirigé par M.-L. Schrobilgen, membre de la loge, nous renseigne sur l'émotion qui saisit les francs-maçons à l'époque. La discussion est avivée par la situation équivoque dans laquelle le Luxembourg se trouve pendant ces années et par l'animosité qui règne dans les cercles officiels contre l'évêque de Namur. En 1842 la nomination de Laurent et la suspension *de facto* du concordat sont ressentis comme un coup très dur. Les francs-maçons qui se rencontrent avec les orangistes gallicans ont le sentiment très net que la révolution belge évitée de justesse sur le plan politique est en train de se réaliser dans le domaine religieux. La suspicion dont l'ombrageuse humeur de l'administration entoure la personne du vicaire apostolique est partagée par la loge.

naire se répandra rapidement à travers toute la France », mais ne croit pas à l'existence d'un véritable complot. Il est très difficile de donner une réponse nette à cette question, comme les dispositions de la maçonnerie variaient selon les pays et souvent même selon les convents. Joseph de Maistre qui s'en détacha en 1789, sur la demande de son roi Victor-Amédée III, ne voulut jamais reconnaître que cette institution, celle du moins qu'il avait fréquentée à Chambéry, fût autre chose qu'une honnête « société de plaisir » et tout au plus une « niaiserie ». Dans les *Soirées de St - Petersbourg* il traite les francs-maçons d'« illuminés ».

¹⁾ Lettre d'un lecteur sur cette circulaire. N° du 20 janvier. Lettre d'un franc-maçon. N° du 24 janvier.

²⁾ De la Fontaine à Blochhausen, 14 février 1842.